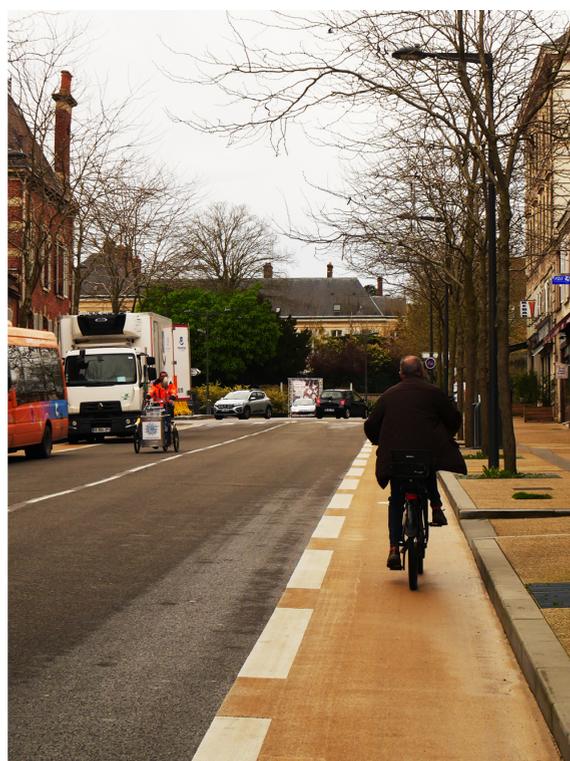


11 avril 2024

Chartres accueille les Villes apaisées, l'ADEME renforce son soutien à la campagne



Le Club et Rue de l'Avenir ont organisé, Vendredi 5 avril dernier, une journée d'études à Chartres dans le cadre de leur campagne nationale "[Ville apaisée, quartiers à vivre](#)".

Point fort de cette journée, la signature par Maria Jebli-Chedeville, adjointe au maire de Chartres en charge de la démarche Éco-ville, vice-présidente du Club et présidente de [Mai à Vélo](#), du [Manifeste](#) sur lequel s'appuie cette campagne, soutenue par l'Ademe et le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Un Manifeste qui fait écho aux réalisations de la ville de Chartres : mise en œuvre généralisée du 30km/h, articulation entre modes actifs, transports en

commun et limitation de la place de l'automobile avec notamment le nouveau pôle intermodal de la gare, réduction du stationnement automobile en surface, développement de la végétalisation, etc.

Cette journée a également permis à une quarantaine de participant.es d'assister à une conférence de Mathieu Chassignet (ingénieur à l'Ademe) et de Juliette Pichot (présidente de Vitrites de France) sur le lien entre mobilités actives et attractivité commerciale, une combinaison plus gagnante qu'on ne le pense souvent.

Un compte-rendu de cette journée sera prochainement mis en ligne et relayé dans le Fil des mobilités actives.

Chartres est donc devenue la 52ème ville signataire de cette campagne, une dynamique qu'il vous est encore possible de rejoindre via ce [lien](#).

Une campagne amenée à prendre encore plus d'ampleur avec l'annonce, ce vendredi par l'Ademe, du lancement d'un nouvel appel à projets destinée à soutenir les collectivités qui s'y engagent, [« Ville apaisée, quartiers à vivre »](#).

Cet appel à projets vise à soutenir les collectivités qui mettent en place les engagements du Manifeste et à accompagner leurs initiatives en matière d'appropriation citoyenne, de concertation, d'animation et de communication. Le financement d'un chargé de mission spécifiquement dédié à la coordination de ce programme d'actions est au cœur de cet appel à projets dont les détails techniques (calendrier, financements, conditions) sont détaillés [ici](#).

Appel à projets de l'ADEME #2 : Marche du quotidien

Fort du succès de la première édition et ses 73 lauréats, l'Ademe relance ce mois d'avril son appel à projets "marche du quotidien" pour soutenir les politiques en faveur de la mobilité piétonne des collectivités selon 3 axes :

axe 1 : soutenir des études stratégiques des territoires en faveur de l'intégration de la mobilité piétonne dans leurs politiques publiques

axe 2 : soutenir la mise en place d'aménagements légers de l'espace public en faveur de la marche

axe 3 : soutenir l'animation et la communication de politiques de mobilité piétonne

Les candidatures devront proposer des actions sur au moins 2 des 3 axes de l'appel à projets. Cet appel à projets permettra aux collectivités lauréates de mener des actions variées en faveur de la marche : études de faisabilité de maillage d'itinéraires piétons, mise en place d'une signalétique avec temps de

parcours, création de campagnes de communication, etc.

À noter que, dans le cadre de l'axe 2, les aménagements proposés devront respecter les deux principes suivants : être peu coûteux, rapides à mettre en œuvre, déplaçables sur un autre espace le cas échéant et devant s'inscrire dans une démarche globale d'amélioration des mobilités piétonnes sur une zone ou un itinéraire.

Les candidatures doivent être remises d'ici le 3 juin.

Plus d'informations [ici](#).

Appel à projets de l'ADEME #3 : Plan de circulation pour la transition écologique

Le plan de circulation est un outil majeur pour l'apaisement des espaces publics et la promotion de la place du vélo et de la marche.

Cet appel à projets vise à accompagner les collectivités dans la réalisation de ces objectifs (limitation du trafic de transit, diminution de la pression du stationnement en voirie, amélioration de l'attractivité des déplacements à pied et à vélo, amélioration de la logistique urbaine) via la mise en œuvre d'un plan de circulation.

Le Club a eu l'occasion de travailler sur le sujet, notamment dans le cadre d'une formation co-animée avec le Cerema et l'Adma, dont le compte-rendu est accessible [ici](#) (espace adhérents).

Les dépenses reçues dans le cadre de cet appel à projets devront servir au recrutement d'un prestataire de service pour la réalisation de l'étude relative au plan de circulation et, éventuellement, à une assistance à la mise en œuvre des premières mesures du plan.

Plus d'informations [ici](#).

Appel à projets de l'ADEME #4 : Mobilités actives et partagées, accompagner le changement de comportements vers le passage à l'action

Cet appel à projets concerne autant des collectivités territoriales que des associations menant des actions dans le domaine des mobilités avec des programmes d'action portant respectivement sur le développement de la pratique de la marche, de la pratique du vélo, de la mobilité employeurs pour les collectivités ou pour des projets portant sur ces thématiques ayant un fort contenu innovant et/ou portant sur une échelle géographique large pour les associations.

Les dépenses éligibles couvrent différents champs, autant des dépenses de personnel, des dépenses externes de communication et d'animation ou des équipements pour la création de poste.

Des approches par mode de transport (mobilités actives, mobilités partagées) ou par cibles (employeurs, scolaires)

Plus d'informations [ici](#).

À noter que, pour l'ensemble de ces appels à projet, deux webinaires de présentation sont organisés prochainement :

Session 1 : le 18 avril de 16h à 17h – [lien d'inscription](#)

Session 2 : le 23 avril de 14h à 15h – [lien d'inscription](#)

En chiffres

16 %

16 % des français.es disent désormais utiliser la bicyclette comme mode de transport principal

Aujourd'hui, environ 16 % des français ont adopté la bicyclette comme principal moyen de transport, avec une proportion plus élevée parmi les actifs, atteignant jusqu'à 30%. Cette tendance est accompagnée [d'une réduction de l'usage de la voiture](#).

Source : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-transports-2024/pdf/chiffres-cles-des-transports-2024.pdf>

Du côté de chez vous

[Grand-Paris-Sud en Essonne étend son réseau cyclable de 16 km d'ici 2026 pour pallier les interruptions actuelles](#). Avec un investissement de deux millions d'euros en 2024, l'accent est mis sur le maillage des pistes à Evry-Courcouronnes, Corbeil-Essonnes et Grigny pour favoriser les déplacements en vélo.

Chambéry adopte la démarche "Ville apaisée" pour réduire la vitesse, améliorer la sécurité et encourager les modes actifs. La ville limite la vitesse à 30 km/h dans près de 80% des rues, réalise des aménagements concertés et consulte les habitants pour identifier les besoins.

L'Occitanie (76) s'engage pour favoriser l'usage du vélo avec son Plan Vélo II, doté de 100 millions d'euros de 2024 à 2028. Ce second Plan Vélo comprend diverses mesures, notamment un nouveau service de prêt de vélos pour les lycéens, un service de location longue durée en gare et des dispositifs d'aide à l'achat de vélos. La région investit également dans des aménagements cyclables sécurisés et dans le développement de véloroutes et de voies vertes, renforçant ainsi son attractivité touristique.

Saint-Genis-Laval lance le défi "Un mois sans ma voiture" avec le soutien de la Métropole du Grand Lyon, encourageant les participants à laisser leur voiture au garage du 15 mai au 15 juin. L'occasion d'explorer les alternatives de mobilité locales : quarante foyers bénéficieront d'un kit mobilité pour tester gratuitement les transports en commun, le vélo, le covoiturage, etc.

En bref

J-10 : Lancement de la plateforme numérique des coûts "Investir pour le vélo"

Après la publication "papier" du guide des coûts en 2020, le Club lance son pendant numérique sous forme de plateforme. Celle-ci offre aux collectivités une estimation des coûts pour financer leurs politiques vélo, avec 70 actions chiffrées dès le lancement. Les données, collectées auprès des collectivités adhérentes - merci à elles - et d'autres sources, fournissent un aperçu des budgets nécessaires pour divers projets vélo et des financements disponibles. Les utilisateurs pourront également contribuer à enrichir la base de données. Rendez-vous le 25 avril à 15h ! Inscrivez-vous au webinaire [ici](#).

Guide FFC : des cours d'écoles actives à vélo !

Découvrez [le guide des aménagements vélo par la Fédération Française de Cyclisme \(FFC\)](#). Ce guide propose des solutions de design actif pour l'aménagement des cours d'écoles, de la maternelle à l'université, afin d'encourager les jeunes à pratiquer l'activité physique et sportive à travers le vélo. En harmonie avec les politiques publiques visant à promouvoir les activités physiques et sportives chez les jeunes, ces cours d'écoles actives et sportives

intègrent des marquages au sol et des équipements sportifs pour inciter les enfants et adolescents à rester actifs.

Le potentiel du vélo pour la santé et le climat : un appel à l'action

Un article de Kévin Jean, Audre de Nazelle, Marion Leroutier, Philippe Quirion, [publié sur le site The Conversation](#), défend l'idée que le vélo est un moyen sous-utilisé pour améliorer la santé et le climat en France. Il constate que, malgré des avantages documentés, les investissements dans les infrastructures cyclables ont été insuffisants. Une étude a montré que la pratique du vélo permettrait d'éviter des décès et des maladies chroniques, ainsi que des coûts sociaux importants pour la société.

Promouvoir le vélo pourrait également réduire la pollution de l'air, les temps de trajet et la dépendance à la voiture, tout en contribuant aux objectifs climatiques. Partant de ces constats, les auteurs insistent qu'il est crucial pour les pouvoirs publics de reconnaître cette synergie entre les bénéfices climatiques et sanitaires du vélo pour une politique de transport durable et efficace.

FORMATIONS

Les Masterclass de Copenhaguenize

Du 25 au 27 septembre 2024, à Paris

Copenhaguenize revient avec ses Masterclass à Paris, du 25 au 27 septembre 2024. Trois jours de cours intensif sur l'urbanisme à vélo rassemblant les meilleures pratiques de Copenhague et du monde entier autour de conférences, de visites et d'ateliers. Une session préalable est organisée à Copenhague, du 12 au 14 juin.

[Les inscriptions sont ouvertes avec un tarif Early bird pour les collectivités adhérentes au Club.](#)

AGENDA

18 et 23 avril 2024

Webinaires "Les financements de l'ADEME pour les mobilités actives"

Deux webinaires informatifs, à destination des collectivités, détaillant 5 dispositifs de financement proposés par l'ADEME, qui peuvent grandement

soutenir vos projets.

Session 1 : le 18 avril de 16h à 17h – [lien d'inscription](#)

Session 2 : le 23 avril de 14h à 15h – [lien d'inscription](#)

29 mai 2024

Webinaire du Club : Développement des mobilités actives dans les Quartiers de la Politique de la Ville (QPV)

Dans le cadre de ses travaux sur le développement des mobilités actives dans les Quartiers de la Politique de la Ville (QPV), le Club vous donne rendez-vous le mercredi 29 mai à 12 h pour un webinaire.

Plus d'informations à venir.

Inscrivez-vous [ici](#)

Du 1 au 3 octobre 2024

Rencontres du Club à l'EUMO à Strasbourg 2024

[Informations](#)

RECRUTEMENT

Le département de la Drôme - Chargé.e d'appui à la mission vélo en apprentissage

[Voir le détail de l'offre d'emploi](#)

Communauté de Communes Roumois Seine - Chargé.e de projets mobilités actives

[Voir le détail de l'offre d'emploi](#)

Vélo et Territoires - Chargé.e d'Observation Vélo en CDI

[Voir le détail de l'offre d'emploi](#)

Vélo et Territoires - Graphiste en alternance

[Voir le détail de l'offre d'emploi](#)

Ile de France Mobilités - Chargé.e de projets Intermodalités et nouvelles mobilités

[Voir le détail de l'offre d'emploi](#)

CÔTÉ CLUB

Bienvenue aux nouveaux adhérents du Club !

Communauté d'Agglomération de Grand Paris Sud (75)
Ville de Die (26)

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

<https://villes-cyclables.org/>



Club des villes et territoires cyclables et marchables
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}}
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)